

Mesdames, Messieurs, Chers Concitoyens,

Dans le cadre de cette déclaration préalable, je tiens à remercier l'ensemble de mes colistiers et nos Conseillers Techniques pour leur loyauté et leur travail durant plusieurs semaines.

Contrairement à ce qui a été sous-entendu par la liste «Labry ensemble», notre programme n'a pas été réalisé à la légère. Il s'est construit petit à petit suite à nos débats publics et nos rencontres avec nos concitoyens. Cette démarche constructive nous a permis d'évaluer au plus juste les besoins et les nécessités indispensables à notre commune et à ses habitants.

Bien que nous ayons perdu 4 points par rapport au scrutin de 2008, nous avons tout de même réalisé un score honorable de 34 % et je tiens à remercier tous les Labrysiens qui nous ont accordé leur confiance.

Néanmoins, plus de 30 % de nos concitoyens se sont abstenus malgré des enjeux importants sur l'avenir de notre commune. Cette forte abstention est regrettable. Nous engagerons un dialogue avec les abstentionnistes pour tenter de comprendre cette situation.

J'ai récemment mentionné mon étonnement par voie de presse en apprenant que notre premier conseil municipal sera programmé dans la salle socio-culturelle. Je rappelle au Maire sortant, que depuis 1789 nous ne sommes plus sous un régime Royaliste mais Républicain et par conséquent le conseil municipal doit siéger et se réunir à la mairie. Nous préférierions que cette salle, qui nous a coûté 1 500 000 € soit utilisée au profit de nos habitants avec des prix de location raisonnable et la mise disposition au moins une fois par à nos associations à titre gracieux.

Dans le même esprit, Luc Ritz a été désigné comme « successeur ou dauphin » dans l'équipe municipale sans mentionner une quelconque concertation. Cette désignation monarchique nous fait penser à la célèbre asyndète populaire « Le Roi est mort vive le Roi ».

Tract dernière minute de Monsieur Courcoux

Maintenant j'aimerais réagir sur le dernier tract de Jean COUCOUX qui s'est impliqué sans communes mesures dans cette campagne. Ce papier rédigé à

la dernière minute probablement avec le matériel de notre mairie montre le vrai visage des professionnels de la politique épris de certitude et de condescendance :

Sur les finances communales

Nous avons réagi par un tract en 2008 par ces propos « LA DETTE EXPLOSE JUGEZ VOUS-MEME » 1633 €uros par habitant. Luc Ritz adjoint à la finance s'est efforcé de réduire cet endettement en vendant notre patrimoine communal comme la salle Saint Nicolas. Il est vrai que l'endettement communal est dans la moyenne des communes de même taille que Labry. Par contre, que dire des autres indicateurs financiers importants :

Tous en dessous de la moyenne comme le résultat comptable, les besoins de financement et le fonds de roulement de la commune...

Luc Ritz aura effectivement besoin de sa pédagogie financière affichée dans le Républicain lorrain pour nous expliquer cette mauvaise gestion.

Sur la salle Socioculturelle

Une salle SOCIOCULTURELLE à 1.500.000 € qui ne sert à rien. On ne peut même pas faire du sport et les tarifs de location sont dissuasifs.

Je préfère la nommer « la Salle SOCIOVACANTE ».

Est-ce bien raisonnable par ailleurs d'avoir accepté dans ces conditions des subventions Européennes de 500 000 €.

Sur le Centre d'enfouissement Technique

La commune s'est rendue dépendante de cette ressource financière à hauteur de 150 000 € par an.

Nous n'avons pas assez insisté sur le prix à payer sur notre environnement et sur notre santé. Les odeurs issues de la décharge contiennent de l'hydrogène sulfuré considéré comme hautement toxique pour la santé.

Labry sera le deuxième centre d'enfouissement d'ordure ménagère du département de Meurthe et Moselle. La municipalité sortante n'a pas hésité à détruire plus de 20 hectares de forêt Labrysienne pour créer ce centre d'enfouissement qui reçoit plus de 120 000 tonnes de déchets par an. Cette

installation représente un risque certain puisqu'elle est d'ailleurs déclarée « **installation classée** »

Comme inquiétude supplémentaire, nous avons appris que l'exploitation de la décharge ne sera plus effectuée par l'entreprise quasi familiale (**BARISIEN CORDIER**) mais par **SITA** qui est une filiale de **SUEZ** avec comme principal but de faire du profit en mettant un maximum de déchets.

Suite à cette cascade de mauvaises nouvelles, la perte de valeur de nos maisons dans notre village pollué passerait presque comme anecdotique.

Sur le cadre paysager du site Mahuet

Nous rappelons que le propriétaire qui a été exproprié après une longue procédure n'a fait que défendre son bien familial auprès des Tribunaux et conformément à la loi. Ce terrain exproprié à 8 €uros le M² sera probablement revendu à 80 €uros le M² après viabilisation. La municipalité a fait courir le bruit qu'une bonne proposition avait été faite verbalement à cette personne sans que ce soit acté par écrit.

Le fait d'avoir brocardé dans les tracts et dans les journaux notre colistier est indigne inacceptable voir diffamatoire.

La zone urbanisable du secteur AU

Lire le Compte rendu du conseil municipal du 27 mars 2013

LABRY N'aurait pas d'âme

Oui la bibliothèque fonctionne bien.

Oui le Tennis de table fonctionne bien mais quittera probablement LABRY faute de salle de Sport adaptée à leur niveau de compétition.

Oui notre village n'a pas d'âme, avec des organisations festives sans grande foule malgré une publicité importante. Il n'y avait également pas foule aux activités Culturelles qui sont organisées quatre ou cinq fois par an.

Pour Conclure :

Monsieur COURCOUX, nous contestons haut et fort votre bilan. Dans votre bilan, il manque également vos indemnités de maire et des deux vice-

présidences dont vous aviez la responsabilité. Vous avez été largement rémunérés à plus de 300 000 € en 25 ans. Nous vous demandons donc un peu d'humilité et de modestie et nous vous souhaitons une retraite paisible dans la commune de Jarny que vous habitez depuis plus de 20 ans.

Néanmoins c'est sur un esprit constructif que nous allons engager ce mandat avec l'équipe qui a été élue au suffrage universel. Nous ferons notre devoir dans le respect du droit républicain et en associant au maximum les habitants de notre village. Nous envisageons de créer une gazette « LABRY AUTREMENT » afin d'informer les habitants de notre village chaque fois que cela sera nécessaire.

Je m'excuse si j'ai été un peu long, mais nous devons faire cette mise au point pour partir du bon pied. Nous allons donc participer à l'élection du Maire et des ces Adjointes en prenant toutes nos responsabilités avec de quitter ce conseil municipal exposé comme une pièce de théâtre de très mauvais goût.

Mesdames, Messieurs, chers Concitoyens, merci de votre bienveillante attention.

Le Conseiller Municipal

Roland GATTI

Document à acter au Procès-verbal du conseil municipal du vendredi 28 mars 2014